

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2000-215 DU 19 AVRIL 2000

chargeant Monsieur Sourou ATTIN, Ministre des Travaux Publics et des Transports, de l'intérim de Monsieur John IGUE, Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises pour compter du jeudi 20 avril 2000.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.

- VU la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1^{er} avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- VU le Décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du jeudi 20 avril 2000, Monsieur Sourou ATTIN, Ministre des Travaux Publics et des Transports, est chargé de l'intérim du Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises, Monsieur John IGUE, pendant son absence.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 19 avril 2000

par le Président de la République
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement



Mathieu KEREKOU